

# Lattes études

[www.ville-lattes.fr](http://www.ville-lattes.fr)



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LATTES / N°88 / DECEMBRE 2021

*Joyeuses  
Fêtes*

**VIE DES QUARTIERS P.6-7**



**BUDGETS PARTICIPATIFS P.8-9**



**SAISON THÉÂTRALE P.10**



### Démarrons cette interview par l'évocation du départ de Lionel Lopez

Deux mois après, comme tous ceux qui l'ont côtoyé en tant que collègues, élèves, élus ou simples citoyens, j'ai du mal à accepter ce départ précipité de mon ami Lionel. Je ne sais que dire, sauf « Merci Lionel » pour ton engagement sans faille au service de tous tes élèves et de notre commune dans les 40 dernières années.

### Il est difficile d'aborder un autre sujet après cet hommage mais que pensez-vous de la situation sanitaire en cette fin d'année ?

Tout d'abord, je réponds à vos questions le 3 décembre. A ce jour, la situation empire et le nombre de cas chez les écoliers, les personnels des écoles et des crèches de la commune est important. Les conditions réglementaires de fermeture de classes et d'écoles évoluent au gré des consignes de l'Education nationale et de l'ARS. Mais le plus inquiétant reste la propagation jamais égalée de ce virus dans la population lattoise. Il est donc de mon devoir et je l'ai assumé dès début novembre, d'éviter que nous prenions des risques inconsidérés. J'ai donc imposé le port du masque dans les bâtiments publics même après contrôle du pass sanitaire. Par ailleurs, les rassemblements festifs organisés en intérieur par la commune ont été annulés. J'en suis meurtri, mais je dois assumer la responsabilité de la protection de nos concitoyens.

### Que préconisez-vous donc pour ces fêtes de fin d'années en fonction de la situation sanitaire ?

J'ai toujours dit, que je ne me permettrais jamais d'intervenir comme un guide moralisateur dans la vie privée des lattois. Donc dans la sphère privée, chacun gère son rapport à la propagation de l'épidémie. En qualité de Maire, vu le caractère violent de cette cinquième vague, je ne peux que réguler les comportements sur et dans l'espace public. A titre personnel, mes proches et moi-même sommes excessivement prudents. Je vous donne un exemple, le 1er décembre dernier, les 25 membres du groupe majoritaire se sont réunis pour un séminaire de travail sur le devenir de notre commune. Nous avons choisi de le faire dans les 800 m<sup>2</sup> de l'Espace Lattara. La veille chacun d'entre nous a fait un test antigénique pour rassurer le groupe et nous avons gardé le masque toute la journée.

### L'avenir de la commune, quel beau sujet de séminaire et quelle transition pour notre interview. Vous pouvez nous en parler ?

Entre les obligations légales de construction de nouveaux logements, notre volonté d'offrir une gamme complète de solutions d'hébergements à nos jeunes, nos aînés, et à toutes les catégories de population ainsi que notre

farouche détermination à protéger le cadre de vie de nos quartiers existants, nous avons décidé :

- De limiter au PLUI à venir, la hauteur des constructions dans les lotissements à un seul et unique étage, ceci afin d'interdire la spéculation des promoteurs qui tentent d'acheter des villas pour les remplacer par des immeubles.
- De lancer au plus vite les programmes de Ode à la mer et en particulier les Hauts de Lattes qui sont enfin libérés des recours administratifs qui nous ont fait perdre 6 ans.
- Sur Maurin, la conception du petit Tinal qui verra le jour après l'adoption du PLUI fin 2023 et celle de l'extension du nouveau Forum vont être lancées. Cela va permettre de répondre à nos obligations de création de logements et réduire au plus vite les 380 000€ d'amende annuelle pour non production de logements que paye la commune.

Au-delà de l'urbanisme, nous nous sommes fixé l'objectif d'améliorer nos capacités d'accueil du centre de loisirs et surtout nos services à destination des 16-25 ans et de leurs familles. Cette recherche d'amélioration de l'engagement de la commune auprès des jeunes adultes couvrira tous les champs d'intervention et sera conçue en concertation avec les jeunes lattois.

Avoir 20 ans aujourd'hui nous semble bien difficile. A l'instar de notre engagement auprès de ceux qui rencontrent le handicap avec le Pôle Autonomie Santé, nous avons décidé que la commune accompagnerait nos jeunes face aux défis qui sont les leurs.

Le domaine de l'environnement n'a pas été oublié et nous avons décidé aussi d'accompagner les lattois face aux bouleversements annoncés par le réchauffement climatique et les changements de comportements qui vont devenir obligatoires (gestion des déchets, changement de mode de transport, économie d'énergie, modification de nos logements, réduction de la consommation d'eau...). Un nouveau service gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement va être proposé à la population dès 2022 et se situera à la Maison de la Nature, il se nomme l'ECOSCOPE.

Bien d'autres thématiques, destinées à améliorer encore notre cadre de vie et à répondre à la demande de nos concitoyens ont été abordées. Ceci nous permet d'envisager sereinement l'action de la Commune au service des lattois pour les 20 ans à venir

### Comment se porte la commune financièrement et envisagez-vous une augmentation du taux de la taxe foncière ?

La situation financière de la commune est saine, ce qui lui a permis jusqu'à présent d'absorber le coût du COVID sur 2 ans à hauteur de 780 000 euros. Mais 2022 sera aussi fortement impactée par cette crise sanitaire.

De plus la taxe d'habitation nous est retirée, le transfert fiscal de la part départementale de la taxe foncière ne comble que partiellement le manque à gagner et la promesse de la compensation par l'ETAT n'engage que ceux qui y croient...

Il faut ajouter la ribambelle de propositions des candidat(e)s à l'élection présidentielle, dont une grande partie impactera les budgets des collectivités locales et la décision déjà assumée par l'Etat de demander dès 2022 aux communes un effort de solidarité pour rembourser le coût du COVID au niveau national.

Vous comprenez que les lendemains budgétaires s'annoncent périlleux, eu égard aussi à la montée de l'inflation sur les biens et services que la commune consomme (énergies, assurances, BTP, ...).

Malgré cet environnement, nous souhaitons par nos investissements soutenir l'activité économique, l'emploi et surtout continuer à équiper notre commune pour répondre aux attentes des lattois.

Pour toutes ces raisons, nous augmentons le taux communal de la taxe foncière sur le bâti de 1.5 point après 5 années de non progression. (entre 30 et 70 euros par foyer propriétaire de son logement en fonction des valeurs). N'oubliez pas que votre Taxe d'Habitation a disparue pour certains et disparaîtra progressivement d'ici 2023 pour tous.

### Même 20 ans après votre arrivée, vous avez toujours l'air d'être enthousiaste et de ne pas fuir vos responsabilités ?

Oui, cette fonction de Maire est souvent ingrate mais elle est passionnante. Je suis élu pour gérer dans la transparence au mieux nos intérêts collectifs.

J'ai le plaisir de travailler entouré d'une équipe d'élus motivés regroupant anciens et nouveaux et d'un personnel communal totalement dévoué à notre commune. Je tiens une fois de plus à le remercier de son soutien, de son expertise et de son engagement à nos côtés.

Ces 20 mois de Covid ont démontré la qualité de nos agents communaux.

Je souhaite à tous les lattois et à leurs familles d'excellentes fêtes de fin d'année.



**Cyril Meunier**

Maire de Lattes

Conseiller Départemental de l'Hérault

Vice Président de Montpellier

Méditerranée Métropole

## DANS CE NUMERO

### 4-5 Infos pour tous / Agenda

### 6-7 La vie des quartiers

Travaux sur Lattes centre, Boirargues et Maurin

### 8-9 Dossier

Budgets participatifs

### 10-11 Culture

**Théâtre Jacques Coeur**

Les pièces

**Médiathèque**

Ciné club, les coups de coeurs

### 12 Jeunesse

Noël en folie au Centre de Loisirs Nelson Mandela

Programme vacances ados

Sage cinéma ados, passe ton BAFA, code intensif

### 13 Sport

Séjour ski

Stages sportifs hiver, printemps, été

Les rendez-vous sportifs

### 14 Nature

Lattes agit pour la biodiversité dans l'étang du Méjean.

Lattes s'engage dans un nouveau label.

Agenda

### 15 Divers

Pharmacies de garde, état civil, infos paroisse, tribune libre.



**GRATUITÉ  
DES TRANSPORTS**

N'oubliez pas de profiter de la gratuité des transports si vous avez - de 18 ans ou + de 65 ans.  
**Inscrivez-vous : [www.tam-voyages.com](http://www.tam-voyages.com)**

LATTITUDES N°88 - DECEMBRE 2021  
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Cyril MEUNIER  
COMITE DE REDACTION : Sandrine MEAUME, Karine PEREZ  
GRAPHISME : Karine PEREZ  
RÉALISATION : Mairie de Lattes  
IMPRESSION : Impact Imprimerie - St. Gély du Fesc  
Tirage 10000 exemplaires - Dépôt légal à parution  
CRÉDITS PHOTOS : Mairie de Lattes  
Toutes les photos et illustrations sont droits réservés.  
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sans autorisation écrite de la rédaction.  
Pour nous écrire :  
Lattitudes, mairie de Lattes CS 11010 - 34973 Lattes cedex  
Tél. : 04 67 99 77 77 - Fax : 04 67 99 77 78  
service.communication@ville-lattes.fr - www.ville-lattes.fr

## Lionel Lopez, 36 ans au service de la commune de Lattes



Elu en juillet 1985, Lionel Lopez a été dans l'opposition jusqu'en mars 2001 où il devient adjoint de Cyril Meunier. Longtemps élu au quartier de Boirargues, il a aussi été adjoint aux affaires scolaires, à l'urbanisme, à la sécurité et au devoir de mémoire. Sur ce mandat, il été conseiller métropolitain aux côtés de Cyril Meunier et Florence Auby à la Métropole de Montpellier. Après l'école normale d'instituteurs, il a été

enseignant à l'école des Tamaris jusqu'en 1981, puis directeur de l'école de Boirargues jusqu'en 1995. Conseiller pédagogique par la suite il prendra sa retraite en 2019. Passionné de sports et de danse, il se trouvera une passion pour le parapente.

En souvenir de Lionel Lopez, un chêne est planté devant l'école du Baladet à Boirargues.

## Refonte électorale 2022

**2022 est une année de refonte électorale, ce qui signifie que chaque électeur va donc recevoir, en début d'année, une nouvelle carte électorale.**

Cette refonte est également l'occasion pour la Commune de tenir compte de sa démographie en créant un 15ème bureau de vote et en procédant à la radiation des électeurs pour lesquels la Commune a reçu des retours de propagande ou de cartes électorales.



### Pour les électeurs déjà inscrits

Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale communale, c'est le moment de s'assurer que votre adresse actuelle correspond bien à celle renseignée sur le fichier électoral (apparaissant sur votre précédente carte électorale).

### Pour les nouveaux arrivants

Vous pouvez demander votre inscription, en vous rendant en mairie ou par internet sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), jusqu'au 6ème vendredi précédant le 1er tour de l'élection :

- pour les élections présidentielles le vendredi 4 mars 2022,
- pour les élections législatives le vendredi 29 avril 2022.

### Pour toute inscription ou modification d'adresse

Vous devez fournir les documents suivants :

- un **justificatif d'identité** (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- un **justificatif de domicile** libellé à votre nom et prénom daté de moins de 3 mois (hors facture de téléphone mobile et calendrier de paiement) : avis d'impôts 2021 sur les revenus 2020, avis de taxe d'habitation 2021, attestation abonnement électricité, facture électricité/eau...

• **éventuelles pièces spécifiques** en fonction de votre situation :

- pour les personnes mariées et les enfants âgés de moins de 25 ans : livret de famille (page des parents et enfants),
- pour les personnes hébergées : pièce d'identité de l'hébergeant, justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois, attestation d'hébergement et document administratif adressé à votre nom et prénom à cette adresse.

### Prochaines échéances électorales

**Présidentielles : 10 et 24 avril 2022**

**Législatives : 12 et 19 juin 2022**

## Titres sécurisés : Carte Nationale d'Identité et Passeport

**Avant d'envisager un déplacement ou des vacances à l'étranger, vérifiez que votre CNI ou que votre Passeport soit bien en cours de validité.**

Le délai moyen pour obtenir un nouveau titre est de 6 semaines à compter du dépôt d'une demande qui s'effectue exclusivement sur rendez-vous.

Le contexte actuel engendre une forte demande de

renouvellement de titres, ainsi les premières disponibilités sont à partir de l'année 2022.

**Pour prendre rendez-vous gratuitement**, accédez à l'espace citoyen de la Commune (la création d'un compte n'est pas nécessaire) : <https://www.espace-citoyens.net/ville-lattes/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire



### DECEMBRE

**Samedi 18 - 20h**

Improvisation théâtrale avec la compagnie des Mille et Une, salle Bacchus à Boirargues, au profit du Téléthon.

**Dimanche 19 - 18h**

Les 18h de Lattes au théâtre Jacques Cœur. Le Zonta Olympe de Gouges présente la pièce de théâtre "Petit Pierre" interprétée par "La Rampe Tio" au profit de l'association lattoise "Léa Léa". Public à partir de 6 ans. Tarif : 10€, moins de 12 ans et demandeurs d'emploi : 5€

**Mercredi 22 - 13h30>19h30**

Collecte de sang - Espace Lattara

Les réveillons du 31 décembre organisés au Foyer Rural de Maurin et à l'Espace Lattara sont annulés.

### JANVIER

**Dimanche 9 - 15h**

Loto FC Maurin - Espace Lattara

**Mercredi 12 - 9h>17h**

Mammobile - Monument aux morts

**Mercredi 12 - 20h**

BASKET BLMA/Salamanque  
Palais des sports de Lattes

**Dimanche 16 - 15h**

Loto Lou Tau - Espace Lattara

**Dimanche 16 - 18h**

Les 18 heures de Lattes "Ils déménagent" au théâtre Jacques Cœur, au profit du Téléthon. (10€).  
Achat places : [teriya223@gmail.com](mailto:teriya223@gmail.com)  
06 01 39 09 77

**Dimanche 23 - 15h**

Loto au Foyer Rural de Maurin

**Mercredi 26 - 20h**

BASKET BLMA/Reyer Venezia  
Palais des sports de Lattes

**Dimanche 30 - 14h30**

Loto du Téléthon - Espace Lattara

**Dimanche 30 - 15h30**

BASKET BLMA/Villeneuve d'Ascq  
Palais des sports de Lattes

### FEVRIER

**Samedi 5 février - l'après midi**

Manifestations ludiques... **Dès 18h :** Chorale, Karaké, démo Hip-Hop, spectacle magie... Organisé par le FR Maurin, pour le Téléthon.

**Dimanche 6 - 15h**

Loto de la paroisse - Espace Lattara

**Dimanche 13 - 15h**

Loto asso. Léa Léa - Espace Lattara

**Dimanche 20 - 15h**

Loto Cien de Lattes - Espace Lattara

**Mercredi 23 - 13h30>19h30**

Collecte de sang - Espace Lattara

**Samedi 26 - 20h**

BASKET BLMA/Angers  
Palais des sports de Lattes

**Samedi 26 - 21h**

Soirée dansante Latt'in dance. Info et réservation : 06 81 60 06 10  
orchestre Les Diams

**Dimanche 27 - 15h**

Loto Chênes Verts - Espace Lattara

## Dans les établissements communaux recevant du Public



**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

Lattes, la vie naturellement.

**PERMANENCE D'INFORMATION JURIDIQUE**

**CIDFF**  
Centre d'Information  
pour les Droits des Femmes  
et des Enfants  
Maurin

Vous avez une ou des questions d'ordre juridique ?  
(droit de la famille, droit pénal, droit du travail, droit civil etc...)

Une permanence d'information juridique vous est proposée les 2èmes et 4èmes jeudis du mois de 09h00 à 17h00 à l'adresse suivante :

**CCAS DE LATTES**  
615 Avenue de Montpellier  
34 970 LATTES

SANS RENDEZ-VOUS

CCAS DE LATTES  
615 Avenue de Montpellier  
34 970 LATTES

## BOIRARGUES



### Création d'un baby pumptrack

Dans le cadre des budgets participatifs, un baby pumptrack a été créé dans le parc de Boiragues. Le parcours composé de divers obstacles de difficultés et de hauteurs variées permet son utilisation par les plus petits à partir de 1 an jusqu'aux plus grands (6 ans maximum). Chaque obstacle est différent afin d'avoir un maximum de

combinaisons et permettre une marge de progression. Le tracé est composé de 2 boucles, l'une d'environ 45 m pour les tout petits (1 à 3ans) et l'autre de 70 m environ pour les 3 à 6 ans. **Les abords vont être prochainement aménagés avec des bancs et des plantations.**

## MAURIN



### Piste cyclable rue du Lantissargues

Les travaux de réfection sur la rue du Lantissargues sont terminés, une piste cyclable peinte en rouge pour sécuriser au maximum les cyclistes a été réalisée. **A terme l'ensemble des pistes cyclables principales de la commune seront ainsi identifiées.**

## LES AVENTURES DE CIGO'LAT



## LATTES CENTRE

### Rénovation de 3 courts de tennis extérieurs à Fangouse

Les travaux au complexe sportif de Fangouse sont terminés. 3 courts de tennis extérieurs ont été rénovés avec un revêtement en résine synthétique. Un nouveau club house a été créé, une nouvelle clôture et des équipements de jeux ont été installés.



### Ralentisseur route de Pérols

À la demande des riverains, et pour limiter la vitesse sur la route de Pérols, un ralentisseur a été réalisé. Celui-ci permettra aussi aux piétons de traverser en toute sécurité pour se rendre vers les étangs et la maison de la nature.

### Plantations de 62 arbres sur le parcours de santé Bonneterre



Dans le cadre de l'opération 8000 arbres, lancée par le Département de l'Hérault, Lattes a choisi le parcours de santé Bonneterre pour la plantation de 62 arbres. C'est l'entreprise Sarivière, en collaboration avec les services techniques de la mairie, qui a procédé aux plantations. Nicole Plancke, Adjointe à l'environnement s'est félicitée de l'opération et a participé à la plantation des arbres.

4 abricotiers, 5 arbousiers, 4 cerisiers, 5 figuiers Arbres : 5 chênes verts, 5 cyprès de Provence, 6 mélias (margousier), 4 micocouliers, 6 mûriers blancs, 4 platanes, 2 savonniers, 4 sophoras, 4 tilleuls, 4 tulipiers

### Cafés climat de l'ALEC – Espace Lattara

Gratuit sur inscription : [alec-montpellier.org](http://alec-montpellier.org)



Jeudi 3 février à 18h30

#### La ventilation

Lors d'une rénovation, penser à la ventilation qui est indispensable pour le confort, la santé des occupants et la pérennité du bâtiment. Quelles sont les solutions techniques et financières pour un bon renouvellement de l'air ?



Mercredi 6 avril à 18h30

#### Financer ses travaux de rénovation énergétique

Remplacer la vieille chaudière fioul par une chaudière plus responsable, refaire l'isolation, changer les fenêtres... Des travaux coûteux et conséquents qui méritent d'être réfléchis en amont pour maximiser le gain énergétique et limiter vos consommations futures.

## Alertez-nous...

Un problème lié à la voirie, l'éclairage public, la propreté, les espaces verts ?  
Déclarez un incident ou faites une demande à la Métropole.  
<https://eservices.montpellier3m.fr/>

# J'ai des idées pour ma ville, mon quartier, ma rue...

La Commune de Lattes a décidé de mettre en place des budgets participatifs par quartier (Boirargues, Maurin, Lattes-Centre, Campagnes) afin d'associer les lattoises et les lattois à la politique municipale se rapportant à leur cadre de vie. A ce titre, les lattoises et les lattois vont avoir la possibilité de faire connaître leurs idées en ce qui concerne l'utilisation d'une partie du budget d'investissement de la Commune en proposant des projets. Par délibération du 3 novembre 2021, le Conseil Municipal a approuvé la constitution de 4 Commissions d'Initiatives Citoyennes pour étudier et choisir les projets relatifs à leur quartier.

**JE PROPOSE MON PROJET AVANT LE 31 JANVIER**



## Le mode d'emploi des porteurs de projets

### 1 - QUI PEUT PROPOSER UN PROJET ?

Toute personne domiciliée sur la Commune (sauf les élus du Conseil Municipal de Lattes et les membres de la Commission d'Initiatives Citoyennes) peut faire une proposition de projet par mail ou courrier.

### 2 - QUELS TYPES DE PROJETS ?

Les projets présentés doivent remplir 4 critères cumulatifs :

- Etre un projet d'investissement. Un projet d'investissement concerne une création qui a vocation à perdurer dans le temps (aire de jeux pour enfants, installation de bancs, création de jardins familiaux...) et non pas l'organisation d'une manifestation (vide-grenier, foires aux livres...)
- Ne pas générer des coûts de fonctionnement trop importants (frais de personnel, dépenses d'entretien...),

- Relever de l'intérêt général : le projet doit être utile au plus grand nombre et ne peut pas être un projet privé (création d'un commerce) ou concerner un cercle restreint de personnes.
- Etre de la compétence de la Commune : parcs et jardins, écoles, bâtiments et équipements sportifs et culturels ou de la Métropole : espaces verts et places piétonnes uniquement. Les projets concernant la voirie (réfection de chaussée, création de ralentisseurs, pistes cyclables...) ou l'éclairage public ne sont pas recevables.

### 3 - COMMENT PARTICIPER ?

Pour pouvoir présenter un projet, l'administré devra justifier d'une adresse sur Lattes et communiquer ses coordonnées téléphoniques et mail.

Les dossiers doivent être adressés :

- soit par courrier à l'adresse suivante :  
**Secrétariat des Elus  
Budgets participatifs  
Mairie de Lattes - Av. de Montpellier - 34970 LATTES**
- soit par mail à l'adresse suivante : [budgetsparticipatifs@ville-lattes.fr](mailto:budgetsparticipatifs@ville-lattes.fr)
- soit déposés en mairie aux heures d'ouverture : **du lundi au vendredi de 8h à 17h**



### 4 - DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

- Les projets adressés à la Commune sont étudiés par les services communaux pour vérifier leur recevabilité c'est-à-dire s'ils remplissent les 4 critères cumulatifs cités précédemment.
- Les projets recevables font l'objet d'une étude de faisabilité et d'un chiffrage par les services communaux compétents.
- Les projets recevables et entrant dans l'enveloppe budgétaire sont soumis à la Commission d'Initiatives Citoyennes du quartier correspondant qui choisira les projets retenus pour l'année.

### 5 - QUELLE MISE EN OEUVRE DES PROJETS VOTÉS ?

Les projets retenus seront validés par le Conseil Municipal.

Les porteurs de projets seront associés par les élus et services concernés tout au long de la mise en œuvre du

projet jusqu'à sa réalisation.

Une fois le projet réalisé, il sera inauguré et une plaque sera apposée mentionnant "Réalisé dans le cadre du budget participatif de la Commune de Lattes".

## Les budgets alloués

Pour 2022, au regard des budgets non consommés l'année dernière, les budgets alloués aux quartiers sont les suivants :

- Boirargues : 100 000€
- Campagnes : 200 000€
- Lattes-Centre : 347 300€
- Maurin : 102 500€

THEATRE  
IMPRUDENCE  
COEUR

## Théâtre Jacques Coeur

### Les pièces



### Dans le désert, l'espoir

**Samedi 29 janvier - 18h30**  
Performance collective

Une soirée plurielle : théâtre, cinéma, chant, photographie, écriture, qui propose un voyage intime et intérieur.



### Les pièces vénitiennes [le procès]

**Samedi 29 janvier - 21h**  
D'après William Shakespeare

Une Comédie et une Tragédie, revisitées par la Cie associée au Théâtre Jacques Coeur.



### Espèce d'animal

**Jeu 27 janvier - 20h30**  
Le Théâtre de Dag Jeanneret

Les bouleversements de l'adolescence amènent Paul, 16 ans, à se sentir un véritable animal, selon les situations conflictuelles qu'il est amené à affronter.



### Mon grand père

**Les 11 et 12 février à 20h30**  
**Le 13 février à 18h**  
Le Théâtre de Dag Jeanneret

Le grand-père volage et fantasque d'une famille à rallonge est le personnage central d'un théâtre familial riche en péripéties.



### Escale #1 Exil-s No Rest #2 Exil-s

**Jeu 3 février - 20h30**  
Création collective

Escale 1 est une exposition photographique. Escale 2 est une performance d'environ 40 minutes.



### Nazebrook

**Samedi 5 février - 21h**  
Poésie Rock - Daniel Lemahieu

Après la chute du mur de Berlin, un radeau à la dérive d'Apparatchiks en fuite est pris d'assaut par les représentants des impérialismes occidentaux victorieux.



### Trois songs

**Lundi 7 février - 14h & 20h30**  
Un procès de Socrate

La pièce s'adresse à la jeunesse, mais aussi à la cité tout entière. Un jeu subtil de dialogues entre le passé de la démocratie athénienne et notre présent.



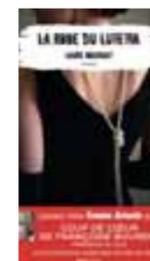
## Médiathèque



En octobre dernier, la Médiathèque de Lattes a organisé une rencontre exceptionnelle avec **les auteurs lattois** **Laure Boutault et Laurent Lagarde**, primés par le magazine Femme Actuelle en 2021. Un double coup de cœur pour votre équipe de bibliothécaires :



Quel genre de retraité ferait un enfant des eighties ? C'est ce que Laurent Lagarde nous propose d'imaginer dans son roman Troisième jeunesse, en nous projetant trente ans en avant aux côtés de son héros Alexandre Delcourt, pensionnaire acariâtre d'une maison de retraite de luxe. Avec le style d'un orfèvre et un humour pimenté au vitriol, Laurent Lagarde offre de beaux moments de réflexion sur ce que nous faisons de nos vies, sur la façon d'aborder le grand âge et le besoin de s'y réinventer encore.



Dans son roman La robe du Lutetia, Laure Boutault nous raconte, quant à elle, une belle histoire d'amour pendant l'occupation allemande, dans un village reculé des Cévennes. À la mort de leur grand-mère Lisette, deux sœurs découvrent une robe gardée sous clé qu'elles ne connaissaient pas. Intriguées, elles vont mener une enquête, remonter ainsi le temps jusqu'à découvrir des secrets inavoués qui bouleverseront tout le village. Un livre qui nous fait vivre des moments forts et qui retranscrit l'attachement de deux petites filles devenues adultes à leur grand-mère.

### Ciné club (adultes)

**Vendredi 14 janvier** : le classique d'Henri-Georges Clouzot, Le corbeau, sorti en 1943, avec l'inoubliable Pierre Fresnay- Espace Lattara à 19h30. Inscription au 04 67 22 22 31

## Les coups de coeur



### Côté mangas

La Médiathèque continue d'étoffer son rayon avec l'acquisition de nouvelles séries prometteuses. Notre préférée du moment ? L'atelier des sorciers !

Dans un univers fantasy visuellement très abouti, nous suivons la jeune Coco ainsi que ses amies Tetia, Agathe et Trice, élèves dans l'atelier de Maître Kieffrey. Qu'y apprennent-elles ? Rien moins que la magie. Mais pas n'importe quelle magie : celle du dessin !

Cases somptueuses évoquant le style Art Nouveau, foisonnement de seconds rôles accrocheurs, scénario alternant avec justesse tranche de vie magique et enjeux dramatiques : chaque tome est un régal donnant envie d'aller toujours plus loin dans la découverte de cet univers au croisement d'Harry Potter, du Dernier maître de l'air et des magical girls.

### D'autres séries récemment acquises par la Médiathèque :

Peleliu, Jujutsu Keisen, Le bateau de Thésée, Dream Land, Tokyo Revengers...



## Réservez au théâtre...

Théâtre Jacques Coeur : 04 99 52 95 00  
billetterie.theatre@ville-lattes.fr  
www.facebook.com/TheatreJacquesCoeur

## Abonnez-vous...

Médiathèque : 04 67 22 22 31  
mediatheque@ville-lattes.fr  
mediatheque-lattes.fr

### Noël en folie au centre de loisirs du 20 au 24 décembre



Un programme très chargé attend les enfants du centre Nelson Mandela : spectacle de magie, sortie escalade, cinéma. Notre objectif sera de transformer notre centre aux couleurs de Noël afin que tout le monde puisse rêver, s'amuser et rigoler et surtout pour que le Père Noël puisse apprécier la belle décoration et ainsi nous déposer plein de cadeaux....

**Les inscriptions pour les vacances d'hiver débuteront le vendredi 21 janvier** avec un programme en cours d'élaboration mais qui s'annonce toujours palpitant. L'équipe d'animation vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous dit à très bientôt.

**Renseignement :**  
06 15 77 50 56 ou [centre.loisirs@ville-lattes.fr](mailto:centre.loisirs@ville-lattes.fr)



### Votre service des sports organise un séjour ski pour les enfants âgés de 10 à 17 ans

**Du 19 au 25 février**  
Espagne dans les Pyrénées Orientales

**Tarifs : de 340€ à 590€ selon Quotient Familial**  
**Inscriptions en cours**  
Plus de renseignements dans la rubrique actualités de votre espace citoyen

### Vacances de Noël Ados

**Du 20 au 24 décembre**

Lundi 20 décembre : cuisine  
Mardi 21 décembre : patinoire  
Mercredi 22 décembre : karaoké / blind test  
Jeudi 23 décembre : bowling  
Vendredi 24 décembre : city life

### Programme vacances hiver Ados

**Du 21 au 25 février**

Lundi 21 février : cuisine  
Mardi 22 février : escape game  
Mercredi 23 février : grand jeu  
Jeudi 24 février : balade au Pic St Loup  
Vendredi 25 février : karting

**Du 28 février au 4 mars**

Lundi 28 février : murder party  
Mardi 1<sup>er</sup> mars : Marseille tour  
Mercredi 2 mars : multi sports  
Jeudi 3 mars : interclubs  
Vendredi 4 mars : Trampoline park

### Les stages sportifs

Stages sportifs	Date des stages	Dates d'inscription
Hiver	Du 28 février au 4 mars	11 janvier, 12h15
Printemps	Du 25 avril au 6 mai	15 mars, 12h15
Été	Du 7 au 30 juillet et du 22 au 26 août	17 mai, 12h15

### Cet automne, 172 jeunes Lattois ont participé à des stages sportifs



### Stage cinéma ADOS

**Du 28 février au 4 mars**  
Avec Glorias RODENAS scénariste et réalisatrice

Inscriptions en cours :  
[secteur.ados@ville-lattes.fr](mailto:secteur.ados@ville-lattes.fr)

**Espace Jeunesse**  
Nelson Mandela de Lattes

**STAGE DE CODE INTENSIF**  
Organisé par le Pôle Echanges et Savoirs de Lattes en partenariat avec l'Auto-école Pascal A partir de 15 ans

**Du 21 au 25 Février 2022**  
9h-12h / 13h30-15h30

**120€\***  
300€  
Coût réel uniquement sur adhésion à l'Espace Jeunesse

**Inscription à l'Espace Jeunesse N. Mandela**

**Ce tarif comprend :**  
- 50h de cours collectifs dispensés par un professionnel.  
- 1 livre de code individuel  
- 1 accès code en ligne  
- le matériel pédagogique  
- une formule à tarif préférentiel pour le permis classique ou la conduite accompagnée

**Secteur.ados@ville-lattes.fr**  
06.38.83.64.82 / 04.67.65.65.21  
[www.facebook.com/loxyjeune.lattes](http://www.facebook.com/loxyjeune.lattes)

**Passer ton BAFA à Lattes !**  
Du 26 février au 5 mars 2022

**Formation générale à l'Espace Nelson Mandela**

**Tarif préférentiel pour les jeunes de Lattes\* : 310 €**

**Renseignements et inscriptions**  
[secteur.ados@ville-lattes.fr](mailto:secteur.ados@ville-lattes.fr) / 04 67 65 65 21

**Familles Rurales Hérault : 04 67 79 35 93**

[www.ma-formation-bafa.fr](http://www.ma-formation-bafa.fr)  
\*jeunes inscrits à l'espace jeunesse de Lattes

### Succès pour le footing de nuit



Ce vendredi 19 novembre, quel était ce groupe de petites lumières au départ du palais des sports ? Il s'agissait des participants au footing de nuit organisé par le service des sports. Au programme nocturne, un parcours de 10 km jugé très... "chouette" par les 15 coureurs.

### Aires de fitness extérieures



14 personnes ont pu découvrir les aires de fitness extérieures lors de séances encadrées au mois d'octobre par les éducateurs sportifs de la ville .

Rejoignez-nous...

[centre.loisirs@ville-lattes.fr](mailto:centre.loisirs@ville-lattes.fr) / 06 15 77 50 56  
[secteur.ados@ville-lattes.fr](mailto:secteur.ados@ville-lattes.fr) / 06 38 83 64 82 - 04 67 65 65 21  
[www.facebook.com/loxyjeune.lattes](http://www.facebook.com/loxyjeune.lattes)  
Instagram : Assoloxjeune/snapchat : assoloxjeune34



Renseignez-vous...

[sports@ville-lattes.fr](mailto:sports@ville-lattes.fr)  
04 67 99 77 07

## Un Noël Nature et zéro déchet !



**D**écoration de la Maison de la Nature : sapin en bois de récupération et éléments naturels, illumination de Noël en tressage végétal. Pour un Noël respectueux du Climat : testez les décorations naturelles, et faites-les vous-même ! Sapin, boules, guirlandes et autres décorations peuvent être créés en matières naturelles : bois sec, pommes de pin, feuilles, écorces d'orange séchées... et/ou de récupération et même en biscuit ! De multiples tutoriels existent sur internet pour vous inspirer et vous guider. Au lieu d'utiliser des bombes à neige, peignez un pinceau sur les fenêtres avec du blanc de Meudon additionné d'un peu d'eau, emballez vos cadeaux avec des tissus que vous réutiliserez les années suivantes. Comme le furoshiki technique de pliage et de nouage de tissus.

Pensez aux cadeaux réalisés par vous-même, de seconde main, ou dématérialisés : places de cinémas, de spectacles, sorties surprises, invitations au restaurant, cartes cadeaux...

Noël impacte le climat, génère beaucoup de déchets... agissons tous ensemble !

**Idée sortie** : 18 décembre atelier parents/enfants fabrication de déco de Noël à la maison de la nature de 10h à 12h.

### Expositions photographiques

A la Maison de la nature, du mardi au vendredi de 14h à 17h, le week-end de 14h à 18h.

• **Jusqu'au 30 décembre** : Clément et Julien Pappalardo exposent "Octobre"

• **Du 2 janvier au 28 février** : Nicolas PÉRIAUT et Dominique MIGLIANI exposent "La vie sauvage du sud"

**Balade guidée : escapade découverte**



**Avec seulement 205 communes en France, Lattes est officiellement labélisée "Terre Saine, Commune sans pesticides"**

**L**a commune de Lattes officiellement labélisée "Terre Saine, Commune sans pesticides" au salon des maires et des collectivités locales.

Ce label, créé en 2015, et copiloté par le ministère de la transition écologique et l'office Français de la biodiversité, valorise chaque année les collectivités qui décident de se passer totalement de produits phytopharmaceutiques de synthèse pour la gestion de leurs Espaces Verts.

**Lattes fait partie de ces 205 Communes en France qui se sont vu décerner le label le 18 novembre, reconnaissance d'un véritable engagement pour l'environnement.**

**Saluons le travail et l'ingéniosité des services municipaux qui ont permis à notre Commune d'accéder à cette récompense.**

## Maison de la nature...

Escapades et ateliers sur inscriptions : 04 67 22 12 44  
nature@ville-lattes.fr

Tarif adultes 5€ - enfants de 3 à 17 ans 3€  
gratuit pour les moins de 3 ans.

## Agir pour la biodiversité en ville

**L'**hiver approche à grand pas, afin de donner un coup de pouce aux oiseaux, vous pouvez offrir une seconde vie à vos emballages en les transformant pour un temps en mangeoires de fortune : une boîte de lait découpée, une bouteille plastique, une demi noix de coco évidée et remplie d'un mélange de graisse et graines, une pomme de pin tartinée de graisse... Installez votre fabrication maison dans un endroit abrité des intempéries et plutôt ensoleillé, bien dégagé pour que les oiseaux puissent surveiller l'arrivée de prédateurs, mais suffisamment près d'arbres où ils pourront se percher. Commencez aux premiers jours de gel et surtout arrêtez progressivement le nourrissage dès que le temps se radoucit définitivement !

**Dimanche 9 janvier** : de 9h30 à 12h

**Journées Mondiales des Zones Humides**

**Mercredi 2 février** : jeu de piste en libre accès sur le sentier Grains de Méjean

**Grand nettoyage du Méjean**

**Dimanche 19 février** : rendez-vous 9h maison de la nature

## Tribune libre

Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des élus et des groupes signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Commune de Lattes.

Il me revient l'honneur de succéder à notre ami Lionel Lopez pour exprimer la voix du groupe majoritaire à cette tribune. Ce sont 25 ans de complicité commune qui se perpétuent au travers de ce passage de plume. Souvent confondu par les administrés, cela nous amusait et nous voici maintenant liés par cette même mission, ironie de la vie. Un arbre est planté à son effigie devant l'école de Boirargues, lieu doublement symbolique tant il était engagé auprès de l'éducation des enfants et de son quartier dont il ne cessait de promouvoir sa qualité de vie. Adieu l'ami, tu nous manqueras mais resteras inscrit dans notre mémoire collective comme un homme dévoué et attentif aux autres. Nous pensions le virus derrière nous, il n'en est rien. Il nous faut à nouveau réactiver la batterie des gestes barrières et retrouver les réflexes d'une vie en communauté contrainte et distante. La tâche est difficile, que ce soit auprès de nos aînés et des personnes à risque qui nous entourent mais également auprès de nos enfants et petits enfants qui entrent dans ce monde avec une vision anxieuse. Il nous revient en tant que responsables de la gestion communale de montrer l'exemple et de mettre en sécurité l'ensemble de nos administrés, que ce soit au sein des services mais plus particulièrement dans le secteur de la petite enfance, des associations et des diverses manifestations qui se déroulent sur la commune. Cela signifie que nous allons vraisemblablement assister à des restrictions en matière d'événementiel et que les différents regroupements de cette fin d'année risquent d'être une fois de plus réduits à leur plus simple expression. Souhaitons que la science amène son lot de bonnes nouvelles en cette année à venir et nous permette de retrouver ce qui manque le plus aujourd'hui à notre société, le contact humain et la convivialité.

Responsabilité, exemplarité, engagement, ces mots souvent galvaudés ont une signification particulière chez l' élu. Laisser aux générations futures un lieu de vie préservé et doté d'infrastructures à même de perdurer sont une constante du groupe majoritaire. Cela passe par un fonctionnement maîtrisé et optimisé mais aussi par des investissements ciblés. Nous savons depuis le mandat précédent que les dotations de l'Etat se réduisent alors que nos dépenses croissent de manière mécanique et constante, liées au coût des matières premières et de l'énergie nécessaire à l'entretien de notre commune. Malgré nos efforts en matière de gestion attentive qui nous ont permis de réduire de manière drastique notre taux d'endettement depuis 20 ans et de nous situer parmi les meilleurs élèves de la métropole, l'équation des équilibres budgétaires devient complexe.

Deux stratégies s'offrent à nous pour conserver nos capacités d'auto-financement, soit de réduire les prestations auprès des Lattois, soit de maintenir un niveau d'engagement fort qui est l'ADN de ce groupe. C'est en ce sens que lors du débat d'orientation budgétaire du dernier conseil municipal, il a été proposé d'avoir recours à une augmentation de la taxe foncière des propriétés bâties. Encore une augmentation, direz vous, est ce bien le moment ? Cet effort demandé aux propriétaires permettra de continuer à proposer les services qui font de Lattes une commune recherchée pour son confort de vie et de maintenir auprès de chacune de nos générations le niveau de prestation que nous sommes en droit d'attendre.

2022 va ainsi voir se réaliser la construction d'un boulodrome à Courtoujours, l'installation d'une zone sportive au parc des Serres, la création d'un nouveau Centre Technique Municipal, l'extension du palais des sports, de nouveaux jardins familiaux sur Lattes centre mais également différentes rénovations prévues, au cimetière St Jean, dans les cours d'école (maternelle Castelle, primaire Cougourlude), la crèche du Méjean, les aires de jeux (Parc Biquet, Bonneterre). Rajoutons la campagne de plantation d'arbres dans les différents parcs de la commune sans oublier les budgets participatifs dans nos différents quartiers qui remportent un réel engouement de la part de nos administrés.

En cette fin d'année complexe, souhaitons-nous les retrouvailles familiales dont nous avons tous besoin et dirigeons-nous en confiance vers un renouveau enfin débarrassé de nos contraintes sanitaires.

**Eric Pastor Président du Groupe majorité municipale.**

Nous témoignons nos sincères condoléances à la famille et amis de Lionel Lopez. Il nous laissera le souvenir d'un élu passionné et investi. Son départ trop tôt, nous touche.

Chaque fin d'année, le maire présente au conseil municipal les orientations budgétaires pour l'année suivante. Pour 2022, M.Meunier dit regretter la suppression de la taxe d'habitation qui apportait une recette conséquente à la commune. Cependant le Département compense cette suppression à l'euro près en transférant une partie de ses recettes à la commune. Le maire fait également état de toutes les augmentations prévues en 2022 pour gérer la collectivité : inflation+1,5%, coût de l'énergie et des matières premières, etc. Mais il oublie de dire que les familles lattoises sont déjà fortement impactées! Qui n'a pas remarqué le montant du ticket de caisse qui ne cesse d'augmenter quand nous faisons nos achats alimentaires, quand nous passons à la pompe, ou quand nous devons payer l'électricité? Pour finir, il explique vouloir anticiper les orientations post élections présidentielles. Nous vous laissons juges de cette dernière argumentation sans fondement!

Tout cela pourquoi? Pour tenter de nous convaincre de sa décision d'augmenter la taxe foncière (sur les propriétés bâties) en 2022, sans quoi, l'offre de qualité de service public ne pourra être maintenue, nous dit-il!

Nous ne pouvons qu'être contre cette mesure discriminatoire car seuls les propriétaires passent à la caisse, alors que les services publics sont offerts à tous les lattois(es), et injustifiée quand on connaît la capacité d'autofinancement de la commune. Nous lui avons demandé de prendre en compte la période difficile que nous traversons tous depuis de nombreux mois et qui pénalise déjà fortement les budgets familiaux, pour sursoir à sa décision. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

**L'équipe de Vivons Lattes Ensemble**

Je souhaite à tous les lattois(es) de bonnes fêtes de fin d'année. En espérant que 2022 débute dans la joie et la santé !

**Eliau Rhul, Elu non inscrit**

## Pharmacies de garde

Composez le 3217 - Planning sous réserve de modifications

### DECEMBRE

Le 19 : Bougettes/Cabanes - La Grande Motte - 04 67 12 06 79

Le 25 : Santapau - Carnon - 04 67 68 61 00

Le 26 : Casse/Jacobin - Mauguio - 04 67 29 58 11

### JANVIER

Le 01 : Atil - Palavas les Flots - 04 67 68 28 51

Le 02 : L'Huric & Moine - Lattes - 04 67 65 21 58

Le 09 : Gruchet -Pérols - 04 67 50 03 09

Le 16 : Medard - Lansargues - 04 67 86 33 33

Le 23 : Darmon-Brun - Baillargues - 04 67 87 35 97

Le 30 : Lambou - Palavas les Flots - 04 67 68 04 80

### FEVRIER

Le 06 : Arzel - Saint Aunes - 04 67 70 60 70

Le 13 : Escojido - Pérols - 04 67 50 00 01

Le 20 : Guillaume et Mehn - Mauguio - 04 67 56 58 39

Le 27 : Magne - Mauguio - 04 67 29 31 61

### MARS

Le 06 : Deschaux - Le Grau-du-Roi - 04 66 51 40 34

Le 13 : Mazerand - Villeneuve-lès-Maguelone - 04 67 69 48 15

## Etat civil

Pour figurer dans les prochains Latitudes, merci de nous transmettre les informations par mail ou par courrier service.communication@ville-lattes.fr

### Tous nos voeux de bonheur

18/09/2021 BERTHON David et LOUIS Marion

09/10/2021 ARNAL Charles et COUGOULUEGNE Alison

09/10/2021 EUDE Arnaud et PAUL Emilie

## Nouvelles installations

### Thérapeute Traditionnelle Chinoise

Acupressure, homéopathie, gémmothérapie, isothérapie, moxibustion  
Centre de cryothérapie Excelsius - ch. de Soriech - Le Solis - Lattes  
Tél. : 06 08 00 43 04 - camus.valerie@hotmail.fr

### Cabinet de Sophrologie

Gestion des émotions, stress, sommeil, fibromyalgie, acouphènes...  
Amédée - Forum Médica - Place de l'Europe - Lattes  
Ingrid Gouasquet - Tél. : 07 87 30 60 05

### Vétérinaire de Maurin

Dr Xavier Gautheron - 20 rue du clos des entreprises - Maurin  
Tél. : 09 81 87 08 67 - veterinairemaurin@gmail.com

### Salon de coiffure

Amy Seng Studio - 909 av. des Platanes - Boirargues - Tél. : 09 50 23 72 66

## Infos paroisse

Permanences : Mercredi et vendredi matin de 9h30 à 11h30  
Paroisse St Bernard : Port Ariane - Tél.: 04 67 64 08 05  
psaint-bernard@wanadoo.fr - paroissestbernard-lattes.catholique.fr

## Église protestante unie

Pasteur : L-O. Bossset 04 67 83 79 41 / luc-olivier.bossset@erf-montpellier.org  
Infos : C. Albrecht 09 61 35 34 36 - albrecht.claudine@gmail.com  
Culte : 2 fois/mois à l'église St André à Maurin.

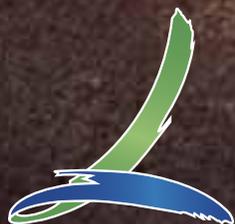
## Vie pratique

Mairie : 04 67 99 77 77 - Antenne de Maurin : 04 99 52 84 39 - Police municipale : 04 67 99 77 33 (24h/24) - Police nationale : 04 86 94 97 00 - Services techniques : 04 67 99 77 96 - Urbanisme : 04 67 99 77 65 - CCAS : 04 67 22 56 23 - Etape : 04 67 22 47 40 - Crèche Les Libellules (Boirargues) : 04 67 99 76 90 - Crèche Les Mésanges (Maurin) : 04 67 42 43 70 - Crèche Le Nid du Méjean (Lattes centre) : 04 67 64 74 80 - Crèche familiale Les Narcisses : 04 67 64 02 31 - Crèche associative Les Micocouliers (Maurin) : 04 67 27 34 95 - RPA Aragon : 04 67 64 11 00 - RPA Rieucoulon : 04 67 42 66 69 - Maison de l'enfant : 04 67 22 47 43 - Médiathèque : 04 67 22 22 31 - Service associations : 04 67 99 74 97 - Service festivités : 04 67 99 76 88 - Guichet familles (scolaire et jeunesse) : 04 67 99 74 74 - Bureau d'information touristique : 07 72 43 65 08 - Théâtre Jacques Cœur : 04 99 52 95 00 - Service des sports : 04 67 99 77 07 - Maison de la nature : 04 67 22 12 44 - Musée archéologique Henri Prades : 04 67 99 77 20 - Capitainerie : 04 67 81 86 07 - Portable : 06 26 98 55 82

**2022**

**Un seul voeu**

**Triomphons  
ensemble du Covid**



Lattes, la vie naturellement.

**Cyril Meunier et le Conseil Municipal**